

BREVET DE SECOURISME



Fiche technique

Vous réviserez la plupart des thématiques déjà abordées au [BEPS](#).

Vous vous entraînerez individuellement et sous les yeux attentifs du·de la formateur·trice sur les techniques suivantes :

- la réanimation & défibrillation de l'adulte
- la réanimation du bébé
- la mise en position latérale de sécurité de l'adulte et de l'enfant
- la désobstruction de l'adulte et de l'enfant et du bébé

A travers des exposés interactifs, ainsi que des mises en situation, vous approfondirez la physiologie et les pathologies :

- du système nerveux
- de l'appareil respiratoire
- de l'appareil circulatoire
- de la peau
- de l'appareil locomoteur

Seront également abordés :

- le cadre légal et la déontologie autour des actions du secouriste
- le contenu et l'utilisation de la boîte de secours

En pratique

Attention, cette formation est uniquement accessible aux détenteurs d'un Brevet Européen des Premiers Secours (BEPS) obtenu il y a moins de 5 ans.

Si vous désirez devenir volontaire Croix-Rouge pour nos services de secours, la formation à suivre après le BEPS est la [Formation de Base au Secourisme Évènementiel](#).

La formation dure 18 heures et est suivie de 6 heures de révisions et examens.

- Le prix de l'inscription est fixé à 90 euros par personne, tarif incluant également le manuel remis en fin de formation et le brevet de secouriste.
- Se donne uniquement en français
- L'âge minimum pour y participer est de 15 ans
- Les inscriptions sont obligatoires
- La détention d'un Brevet Européen des Premiers Secours (BEPS) valide est requise pour l'inscription à cette formation
- La formation est suivie d'un examen théorique et d'un examen pratique. Ceux-ci ne sont pas obligatoires. Pour s'y présenter, le participant doit avoir été présent durant minimum 80 % de la formation. Le brevet de secouriste ne sera remis qu'aux participants ayant réussi les deux examens

De nombreuses mutualités interviennent dans la prise en charge de nos formations, renseignez-vous.